

CERTIFICAT DE CAPACITÉ À EFFECTUER DES PRÉLÈVEMENTS SANGUINS

ÉPREUVE THÉORIQUE LE MARDI 04 JUIN 2024 A 14H00 - DURÉE 1 HEURE

Cette épreuve théorique consiste à répondre en 1 heure à 10 questions notées sur 20 points. Seuls sont admis au stage pratique, les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 12/20 à cette épreuve.

Question 1 : Détailler toutes les étapes de la technique de prélèvement de sang veineux au pli du coude, le plus précisément possible. (4 points)

Question 2 : Un patient se présente avec l'ordonnance suivante :
- NFC - VS - TCA - Glycémie - IONO - Groupe sanguin
- Quels tubes préparez-vous et dans quel ordre prélevez-vous ? (3 points)

Question 3 : Quels sont les incidents et accidents les plus fréquemment rencontrés au cours d'un prélèvement sanguin ? (2 points)

Question 4 : Quelle est la conduite à tenir immédiate en cas d'AES ? (2 points)

Question 5 : A quel moment doit se faire l'étiquetage des échantillons de sang ? (1 point)

Question 6 : Décrivez les étapes du test d'hyperglycémie provoquée par voie orale (HGPO) ? (1 point)

Question 7 : Quels sont les facteurs liés au patient qui influenceraient les résultats du prélèvement ? (2 points)

Question 8 : Quelles sont les deux méthodes de temps de saignement et le lieu ? (2 points)

Question 9 : Quelles sont les précautions à observer lors de la destruction ou l'élimination du matériel souillé ? (2 points)

Question 10 : Dans quelles conditions doit s'effectuer l'acheminement d'un prélèvement à l'intérieur d'un même bâtiment ? (1 point)

Les questions peuvent être traitées dans n'importe quel ordre, à la condition expresse de rappeler son numéro au début de celle-ci.